



JOUÉ L'ABBÉ

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Le 13 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Magali LAINÉ, Le maire, suivant convocation transmise le mardi 6 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : LAINÉ Magali, BARDET Natacha, BOULAY Alexandre, FOSSE Alexandra, LEFEVRE Philippe, MARQUES DA SILVA Karine, MERIOTTE Cindy, MORIN Charles, PAUMIER David, POISSON Gilles, TRIGER Philippe

Excusé ayant donné procuration : BOUVET Florence à PAUMIER David, JERVAIS DURAND Patricia à LAINÉ Magali, MATHEY Alexandre à MARQUES DA SILVA Karine, VEGREVILLE Julie à POISSON Gilles

Secrétaire de séance : FOSSE Alexandra

2026-064 - DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Rapporteur : LAINÉ Magali

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1 et suivants ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU le budget primitif de la commune pour l'exercice en cours ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits alloués au chapitre 10 afin de répondre aux besoins supplémentaires ;

CONSIDÉRANT que les crédits initialement prévus au chapitre 10 sont insuffisants pour couvrir les dépenses engagées ;

CONSIDÉRANT que cette modification permet de garantir la continuité des services publics et le bon fonctionnement du service administratif ;

Le conseil municipal décide les mouvements financiers suivant :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-10226 : Taxe d'aménagement	0.00 €	46 046.87 €	0.00 €	0.00 €
R- 10226 : Taxe d'aménagement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	46 046.87 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	46 046.87 €	0.00 €	46 046.87 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	46 046.87 €	0.00 €	46 046.87 €
Total Général		46 046.87 €		46 046.87 €

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 13 octobre 2026

La présidence de séance,
Magali LAINÉ, Le maire



Le secrétariat de séance,
Alexandra FOSSE

